



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 79

DEUXIÈME SESSION, QUARANTIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

DIX HEURES

L'Assemblée convient de procéder au débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 207.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. PEDERSEN voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 207 — *Loi modifiant la Loi sur l'obligation alimentaire et la Loi sur la saisie-arrêt/The Family Maintenance Amendment and Garnishment Amendment Act.*

Le débat se poursuit.

M^{me} la *ministre* ALLAN, M. WISHART, M. le *ministre* BJORNSON, M. GRAYDON, M. le *ministre* RONDEAU et M^{me} ROWAT interviennent. M^{me} CROTHERS exerce son droit de parole jusqu'à 11 heures et le conserve pour la reprise du débat.

M. NEVAKSHONOFF présente la proposition suivante :

Proposition n° 26 : Investissements dans des mesures de protection contre les inondations

Attendu :

que la gravité et la soudaineté des inondations et des événements météorologiques augmentent au Manitoba et partout au Canada;

que le Manitoba est reconnu au pays comme étant un chef de file en matière de gestion des inondations, comme en témoigne son expérience en matière d'investissements dans les mesures de protection contre les inondations, laquelle remonte à la construction du canal de dérivation de la rivière Rouge à la suite des inondations survenues en 1950;

qu'à la suite de l'inondation de 1997, plus connue sous le nom d'« inondation du siècle », un investissement de un milliard de dollars visant la modernisation du canal de dérivation et la construction de digues circulaires dans les collectivités rurales a permis d'économiser au moins 35 milliards de dollars en dommages liés aux inondations;

que pour donner suite aux recommandations du comité d'examen de la réglementation des lacs Manitoba et St. Martin, des travaux ont débuté afin de rendre le canal d'urgence du lac St. Martin permanent et de construire un déversoir additionnel sur le lac Manitoba et que ces projets d'infrastructure de contrôle des inondations protégeront la population et les propriétés se trouvant près de ces lacs;

que le leader de l'opposition officielle a proposé de réduire de 1 % les budgets de tous les ministères, ce qui empêcherait le financement de ces projets importants;

qu'il est important que le gouvernement provincial continue de miser sur ses succès en matière d'investissements dans les infrastructures essentielles de protection contre les inondations pour protéger les familles manitobaines, puisque les investissements actuels permettront d'éviter à l'avenir de plus grands coûts aux familles, aux collectivités et aux entreprises,

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba appuie le Plan de renouvellement des infrastructures du gouvernement provincial visant le financement des mesures essentielles de protection contre les inondations;

que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement provincial à demeurer un chef de file à l'échelon national en matière de gestion des inondations;

que l'Assemblée législative remercie le personnel d'urgence et les bénévoles qui font preuve de dévouement dans le cadre de leur travail pour protéger les collectivités manitobaines des inondations.

Il s'élève un débat.

MM. NEVAKSHONOFF, EICHLER, GAUDREAU et MAGUIRE ainsi que M. le *ministre* ASHTON interviennent. M. BRIESE exerce son droit de parole jusqu'à midi et le conserve pour la reprise du débat.

TREIZE HEURES TRENTE

M. HELWER propose la première lecture du projet de loi 213 — *Loi sur le règlement des différends internationaux relatifs aux investissements/The Settlement of International Investment Disputes Act* — dont l'objet a été indiqué.

Présentation et lecture de pétitions :

M. WISHART — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que les ministres provinciaux compétents envisagent de remettre dans l'état où ils se trouvaient avant les inondations le parc provincial Saint-Ambroise et ses points d'accès afin que le parc puisse rouvrir au plus tard pour la saison 2013. (K. Lee, D. Blanchette, R. Sampson et autres)

M. EWASKO — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à rouvrir le centre d'Emploi Manitoba de Beauséjour. (A. Clark, L. Huth, C. Wadeliss et autres)

M. PEDERSEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre des Services à la famille et du Travail envisage d'accorder du financement en vue d'éliminer la liste d'attente actuelle pour les services d'analyse appliquée du comportement. (A. Pringle, L. Klassen, K. Brown et autres)

M^{me} DRIEDGER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (N. Fayle, K. Trout, B. Buchanan et autres)

M. CULLEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre des Services à la famille et du Travail envisage d'accorder du financement en vue d'éliminer la liste d'attente actuelle pour les services d'analyse appliquée du comportement. (N. Majury, J. Majury, J. Majury et autres)

M^{me} ROWAT — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre de l'Éducation envisage d'accorder du financement en vue d'éliminer la liste d'attente actuelle pour les services d'analyse appliquée du comportement offerts aux enfants d'âge scolaire et de financer ces services pour les individus atteints de troubles du spectre de l'autisme. (M. Geladov, I. Geladov, A. Plis et autres)

M. EICHLER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (B. Prior, D. Feller, G. Kiriakidis et autres)

M^{me} STEFANSON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre des Services à la famille et du Travail envisage d'accorder du financement en vue d'éliminer la liste d'attente actuelle pour les services d'analyse appliquée du comportement. (A. Loepky, L. Boutet, B. Stoesz et autres)

M. MAGUIRE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre de l'Éducation envisage d'accorder du financement en vue d'éliminer la liste d'attente actuelle pour les services d'analyse appliquée du comportement offerts aux enfants d'âge scolaire et de financer ces services pour les individus atteints de troubles du spectre de l'autisme. (C. Cairns, M. Pollen, S. Kearns et autres)

M. BRIESE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre de l'Éducation envisage d'accorder du financement en vue d'éliminer la liste d'attente actuelle pour les services d'analyse appliquée du comportement offerts aux enfants d'âge scolaire et de financer ces services pour les individus atteints de troubles du spectre de l'autisme. (A. Loepky, L. Boutet, B. Stoesz et autres)

M^{me} MITCHELSON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre des Services à la famille et du Travail envisage d'accorder du financement en vue d'éliminer la liste d'attente actuelle pour les services d'analyse appliquée du comportement. (D. Buhr, C. Buhr, T. Knutt et autres)

M. HELWER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre des Services à la famille et du Travail envisage d'accorder du financement en vue d'éliminer la liste d'attente actuelle pour les services d'analyse appliquée du comportement. (L. Ionita, C. Gosselin, Y. Gray et autres)

M. SCHULER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre des Services à la famille et du Travail envisage d'accorder du financement en vue d'éliminer la liste d'attente actuelle pour les services d'analyse appliquée du comportement. (V. Carberry, T. Yosyk, P. Kolar et autres)

M. SMOOK — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre de l'Éducation envisage d'accorder du financement en vue d'éliminer la liste d'attente actuelle pour les services d'analyse appliquée du comportement offerts aux enfants d'âge scolaire et de financer ces services pour les individus atteints de troubles du spectre de l'autisme. (J. Sabourin, T. Dyck, G. Unger et autres)

M. FRIESEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre de l'Éducation envisage d'accorder du financement en vue d'éliminer la liste d'attente actuelle pour les services d'analyse appliquée du comportement offerts aux enfants d'âge scolaire et de financer ces services pour les individus atteints de troubles du spectre de l'autisme. (K. Kaneski, D. J. Cline, B. Hofer et autres)

M. GRAYDON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre de l'Éducation envisage d'accorder du financement en vue d'éliminer la liste d'attente actuelle pour les services d'analyse appliquée du comportement offerts aux enfants d'âge scolaire et de financer ces services pour les individus atteints de troubles du spectre de l'autisme. (L. Christensen, C. Schultz, G. Waddell et autres)

M^{me} la *ministre* HOWARD dépose le rapport annuel de la Commission du travail du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2012.

(Document parlementaire n^o 86)

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, MM. EWASKO et DEWAR, M^{me} ROWAT ainsi que MM. WHITEHEAD et GRAYDON font des déclarations de député.

Conformément au paragraphe 31(8) du *Règlement*, la leader du gouvernement à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur les expériences nutritionnelles effectuées sur les Autochtones sera examinée le mardi 30 juillet 2013

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* STRUTHERS voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité plénier le projet de loi 48 — *Loi de 2013 portant affectation anticipée de crédits/The Interim Appropriation Act, 2013*.

Le débat se poursuit.

MM. PEDERSEN, FRIESEN, SCHULER et MAGUIRE interviennent. M. GERRARD exerce son droit de parole jusqu'à 17 heures et le conserve pour la reprise du débat.

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président,

Daryl REID